

RÈGLEMENT

“L'Échappée Belle de Mademoiselle Rochas & My Little Paris” du 26/08/2024 au 06/09/2024

Article 1 : Organismes

INTERPARFUMS, SA au capital de 207 589 710 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 350 219 382, dont le siège social est situé au 10 rue de Solferino 75007 Paris et **MY LITTLE PARIS SAS**, au capital de 89 427 euros, dont le siège social est situé au 13, boulevard de Marguerite de Rochechouart 75009 Paris, France, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 50507584600020 (ci-après ensemble « les Organismes »), organisent, du 26/08/2024 au 06/09/2024, un jeu-concours en ligne gratuit et sans obligation d'achat “L'Échappée Belle de Mademoiselle Rochas & My Little Paris”.

Dans ce partenariat, l'annonceur INTERPARFUMS est représenté par **HAVAS PLAY**, SAS au capital social de 296 505 euros, dont le siège social est situé au 29-30 29 Quai De Dion Bouton 92800 PUTEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 413743741, intervenant ici en qualité de prestataire de service pour l'organisation et la gestion technique du Jeu.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le Concours se déroulera du 26 août 2024 à 09h00 au 06 septembre 2024 à 09h00 sur le site internet accessible à l'adresse url : <https://www.mylittleparis.com/concours/rentree-annulee-rochas> selon les modalités prévues au présent règlement. My Little Paris se réserve le droit d'interrompre, de modifier, d'écourter, de prolonger ou d'annuler ce Concours. La responsabilité d'aucun des Organismes ni de HAVAS PLAY, ne pourra être engagée de ce fait.

Article 2 : Conditions de participation

1. Toute personne qui participe au Jeu est appelée ci-après "Participant". Ce Jeu gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique résidant en France Métropolitaine (hors Corse et DOM-TOM) exclusivement, à l'exception :
 - du personnel de la société MY LITTLE PARIS
 - du personnel de la société INTERPARFUMS

- du personnel de la société HAVAS PLAY
- de toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du Jeu.

2. Seuls les Participants âgés de plus de 18 ans sont autorisés à participer au Jeu.

L'Organisateur se réserve le droit de demander au Participant de justifier de cette autorisation et de disqualifier tout participant ou gagnant en l'absence de justification de cette autorisation.

2.3 Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu. Dans tous les cas, le Participant devra posséder une adresse e-mail valable.

3. La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

4. Toute participation se fait par voie électronique à l'exclusion de tout autre moyen.

5. Il ne sera accepté qu'une seule participation par personne physique.

Article 3 : Diffusion et accès au jeu

Le jeu est créé et hébergé par MY LITTLE PARIS. L'accès au jeu-concours se fera via :

- Une newsletter MY LITTLE PARIS envoyée le 26 août
- Une story Instagram publiée depuis le compte MY LITTLE PARIS (@mylittleparis) le 28 août
- Directement accessible sur le site internet My Little Paris <https://www.mylittleparis.com/> à l'adresse [https://www.mylittleparis.com/concours/rentree-annulee-rochas.](https://www.mylittleparis.com/concours/rentree-annulee-rochas)

L'internaute doit remplir le champ d'inscription sur la page de jeu concours et cliquer sur le bouton de validation pour valider sa participation.

Il est rigoureusement interdit d'utiliser des systèmes de participation automatique.

Article 4 : Dotation

1.Détails de l'offre :

Le premier lot à gagner est constitué de :

-Une nuit au sein de de l'Hôtel de l'Abbaye Saint Germain (10 Rue Cassette, 75006 Paris), d'une valeur estimée à 984€ minimum. Le lot inclus :

- Une nuit en chambre double (pour une ou deux personnes) avec petit-déjeuner inclus et verre de bienvenue à partir de 317€ la nuit
- Deux sets de nuit avec un bandeau et chouchou en soie rose à 68,5€
- Une pyramide de macarons 20/24 pièces d'une valeur estimée de 84€
- Un appareil Photo Argentique Kodak M35 à 29,99€
- Un carnet poche de papeterie à 15,56€
- Un sac d'une valeur estimée de 25€
- Un parfum «*Mademoiselle Rochas in Paris* », d'un prix de vente public suggéré à 119€
- Un bouquet de fleurs d'une valeur estimée à 50€
- Frais de déplacements aller puis retours inclus pour un départ depuis la France Métropolitaine et dans la limite d'un total de 250€ par personne.

Ce bon gratuit est valable sur la période du **01/10/24 au 31/04/25** sous réserve de disponibilité de l'établissement, hors période de Fashion Week et hors 30 et 31 décembre 2024. Les éventuels frais de restauration (hors petit déjeuner du lendemain matin) seront à la charge du Gagnant.

Ce lot sera attribué à 1 seul gagnant tiré au sort qui aura la possibilité de venir accompagné d'une personne supplémentaire.

Le second lot à gagner est constitué de :

-5 lots contenant chacun 1 parfum «*Mademoiselle Rochas in Paris* » 90ml, d'un prix de vente public suggéré à 119€ attribués à **5 gagnants tiré au sort**.

L'expédition des parfums se fera sera par voie postale par les Organisateur à l'adresse postale que les gagnants auront transmis aux Organisateur lors de leur participation au jeu concours.

2.Conditions de l'offre :

Cette nuitée s'entend aux conditions particulières de cette offre puis aux conditions générales ou particulières de vente telles que figurant dans les brochures et sur le site Internet de l'hôtel <https://www.hotelabbayeparis.com/>

En cas de contradiction entre ces dernières et les conditions de la présente offre, les conditions de la présente offre prévaudront.

3.Conditions particulières de l'offre « Une nuit au sein de de l'Hôtel de l'Abbaye Saint Germain (10 Rue Cassette, 75006 Paris) » :

- Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas d'annulation de votre part, votre réservation ne pourra pas être reporté et sera définitivement perdue (sauf dérogation particulière).
- Nous attirons également votre attention sur le fait que les noms des deux participants inscrits sur la réservation sont fermes et définitifs dès lors que l'inscription est acceptée par l'Hôtel de l'Abbaye Saint-Germain-Des-Prés. Aucune modification de date et/ou noms des participants de la part du gagnant ne sera acceptée une fois l'inscription effectuée (sauf dérogation particulière).
- L'inscription par le gagnant emporte acceptation, sans réserve, de sa part et de tout accompagnateur. Ce bon ne peut être cédé à titre gratuit, sauf dérogation particulière.

Article 5 : Mise à disposition des dotations

1. MY LITTLE PARIS effectuera un tirage au sort le vendredi 6 septembre 2024 à 9h30 pour désigner les six gagnants. Ces derniers seront directement prévenus dans la journée par MY LITTLE PARIS par courrier électronique (e-mail) envoyé à l'adresse électronique saisie par ces derniers lors de leur inscription. Aucun message ne sera délivré aux perdants.

Les gagnants seront tenus de répondre à cet e-mail sous 7 jours, date après laquelle sa dotation sera perdue.

Si les coordonnées des gagnants sont inexploitables (illisibles, incomplètes ou erronées), ces derniers perdront le bénéfice de leur dotation qui restera la propriété des Organisateur.

Seuls les Participants éligibles qui auront pu valider le formulaire d'inscription seront susceptibles d'être tirés au sort.

Toute participation indiquant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle. Les Organisateur se réservent le droit de vérifier les coordonnées du gagnant et leur authenticité. Toute falsification entraîne l'élimination du Participant et/ou du gagnant.

A l'issue du Jeu, si le délai de réponse est expiré, MY LITTLE PARIS sera libre de d'effectuer un second tirage au sort pour élire de nouveaux gagnants.

2. En outre, les Organisateur ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait d'une erreur d'acheminement des dotations, de la perte de celle-ci lors de son expédition ou de l'impossibilité de contacter le gagnant.

Les dotations sont nominatives et non cessibles. Elles ne sont par ailleurs ni échangeables, ni modifiables ou remboursables. En conséquence, elles ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière.

Article 6 : Réclamations

Il ne sera répondu à aucune demande écrite ou orale concernant le jeu-concours.

Si les circonstances l'exigent, les Organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le jeu-concours à tout moment, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Article 7 : Protection des données personnelles

1. Collecte et des données

Les informations personnelles recueillies par MY LITTLE PARIS dans le cadre de ce jeu-concours sont nécessaires pour la participation au concours, la gestion des participations, la détermination des Gagnants et l'attribution des lots. Ces informations incluent : nom, prénom, adresse, code postal, ville, adresse e-mail, numéro de téléphone.

2.1 Finalités du traitement

Les données personnelles collectées sont traitées pour les finalités suivantes :

- o Organisation et gestion du jeu-concours.
- o Communication avec les participants et les gagnants.
- o Envoi des prix aux gagnants.
- o Respect des obligations légales et réglementaires.

2.2 Les données à caractère personnel ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales à l'exception des Participants ayant acceptés de recevoir la newsletter My Little Paris en cochant la case à cet effet sur le formulaire d'inscription au Jeu.

3. Base légale du traitement

Le traitement des données personnelles repose sur :

- o Le consentement des participants pour les données recueillies via le formulaire de participation.
- o L'exécution du règlement du jeu-concours.

4. Destinataires des données

Les données personnelles des participants ne seront pas communiquées à des tiers, sauf aux prestataires impliqués dans l'organisation du jeu-concours et à des fins de gestion des lots, dans le strict respect des finalités mentionnées ci-dessus.

5. Durée de conservation

Les données personnelles des participants seront conservées pendant une durée de 9 mois à compter de la clôture du jeu-concours. Passé ce délai, elles seront supprimées ou anonymisées.

7. Droits des participants

Conformément à la législation applicable, les participants disposent des droits suivants sur leurs données personnelles :

- o Droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données.

- o Droit de limitation et d'opposition au traitement des données.
- o Droit de retirer leur consentement à tout moment.
- o Droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (en France, la CNIL).

Pour exercer ces droits, les participants peuvent envoyer un e-mail à l'adresse suivante : production@mylittleparis.com

8.Sécurité des données

Le responsable du traitement s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles des participants.

Fait à Paris, le 29/07/2024